



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Observatoire économique de France bois forêt /
 Deuxième trimestre mitigé pour la filière forêt-bois p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

Les calendriers de la formation et des manifestations en novembre

L'actualité en régions p. 8

Pyrénées – Roussillon / Midi-Pyrénées bois au salon Avenir bois

Rhône-Alpes / Performance bois lance son 1^{er} appel à partenariats

Provence-Alpes-Côte-d'Azur – Corse /

Les 4^{es} rencontres régionales ont débattu de l'approvisionnement des chaufferies bois
Normandie / 3^e salon Normandbat

Gros plans

Robotisation /

Feuillus : vers une fabrication automatisée de murs en bois reconstitué. p. 10

Sciages / Parquet : -12% sur le marché français depuis le début de l'année ... p. 12

Comprendre

Entreprises

Bourgogne / Cure de jeunesse pour un vieux tracteur Latil p. 13

S'équiper

Le Rendez-Vous de la Méca N° 56

Grappins et fraises de fendage p. 15

Essais /

Un grappin-fendeur horizontal pour fournir Troisgros en bois bûche p. 16

Une vis de fendage à alimentation hydraulique p. 19

Focus / Deux outils innovants et originaux : rotofendeuse et double vis de fendage ... p. 22

Inventaire / D'autres modèles de grappins et vis de fendage pour le bois-énergie ... p. 24

Témoignage /

Yoan Caparros, vice-champion du monde en épreuve de changement de chaîne ... p. 26

Découverte / Une déchiqueteuse puissante pour un tracteur aux lignes futuristes ... p. 28

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Une stabilité relative de la demande à la vente de Compiègne ... p. 31

Le Journal des annonces du bois p. 33

Renseignements commerciaux p. 40

Avec ce numéro : invitation salon Expobois

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com

Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors

Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • **Abonnements** : France (1 an) 112 €

Le numéro : 3,60 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176 - 00026810401 - 68

Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

Franc-parler

Coupe sombre

Il y a des concomitances qui font mal. Le 23 septembre dernier, François Hollande annonçait à la tribune de l'ONU que la France verserait d'ici 2018 un milliard de dollars pour lutter contre la déforestation et les effets du changement climatique dans les pays en voie de développement. Quelques jours plus tard, dans l'Hexagone, nous apprenions que le fonds stratégique pour la forêt et le bois serait réduit à sa plus simple expression.

Non seulement la France va peu investir dans sa forêt, mais en plus, elle rogne les budgets de ses organismes forestiers, publics et privés. Nous savions déjà que la loi de Finances 2015 allait exiger de l'ONF un effort de 20 millions d'euros. Nous venons d'apprendre que le projet de loi supprimait purement et simplement la subvention de 16 millions d'euros accordée chaque année au Centre national de la propriété forestière.

Méconnu, cet établissement public assure pourtant des missions vitales pour la forêt privée et ses 11 millions d'hectares. Il dispense une aide gratuite et technique aux propriétaires et assure la recherche et développement de l'amont sylvicole. Et voilà que d'un trait de crayon, il perd 40% de son budget qui s'établissait cette année à 39 millions d'euros.

Le ministère a beau dire que l'organisme peut vivre en 2015 sur ses réserves, la promesse du retour de la subvention en 2016 ne suffit pas à rassurer... Le CNPF va devoir réduire de manière drastique ses formations à la gestion forestière et il craint de ne pas pouvoir payer ses 450 agents en fin d'exercice.

Est-ce réellement comme cela que nous allons développer la mobilisation du bois en forêt privée, là où se trouvent les principales ressources dont notre économie a grandement besoin ?